

l'urée et l'asparagine. Les résultats qu'il publie sont, sur ce point particulier, entièrement d'accord avec ceux qui ont été rapportés précédemment, sauf pour la butyramide où Czapek n'a obtenu aucun développement de l'*Aspergillus*, tandis que j'ai constaté sur ce milieu une végétation assez belle de la Mucédinée en expérience.

Je me ferai d'ailleurs un devoir d'ajouter que les recherches de M. Czapek ont été poursuivies sans qu'il ait eu connaissance de mes observations et que cette Note n'a nullement pour objet de constituer à son égard une réclamation de priorité].

M. Malinvaud fait, au nom du frère Héribaoud et au sien, la communication suivante :

UN *CAREX* NOUVEAU POUR LA FLORE FRANÇAISE;

par M. Ernest MALINVAUD et Frère HÉRIBAUD JOSEPH (1)

1. Une heureuse rencontre.

M. Gabriel Vialon, habitant Monaco, herborisait le 27 mai 1901, sur les bords du Donaréou, affluent de la rive gauche du Var, dans lequel il se jette à un kilomètre et demi au nord de la petite gare de Colomars; un *Carex*, nouveau pour notre confrère, attira son attention.

Les caractères du fruit, si importants dans le genre *Carex*, n'étant pas suffisamment marqués à la fin de mai, notre zélé confrère revint le 16 juin et récolta la plante en meilleur état. Ne la trouvant pas décrite dans les ouvrages qu'il possédait, il s'empressa de la communiquer à son ancien maître de Clermont-Ferrand (2), et celui-ci, n'y reconnaissant aucune des espèces françaises qui lui sont familières envoya les échantillons à Paris pour être confrontés avec les types que renferment les grands herbiers.

2. Le vallon du Donaréou.

Le Donaréou est un petit torrent de 4 à 5 kilomètres seulement de longueur et prenant sa source au mont Chauve (Alpes-Maritimes), non loin d'Aspremont. La frontière la plus rapprochée est

(1) L'ordre de mérite, d'accord ici avec l'alphabétique, exigeait que le nom de mon trop modeste collaborateur et ami précédât le mien; son affectueuse insistance ne l'a point permis. (Ern. Malinvaud.)

(2) M. Gabriel Vialon, natif de Clermont-Ferrand, est un ancien élève du Pensionnat des Frères de cette ville.

distante de 25 kilomètres environ, à vol d'oiseau, de la station de la nouvelle plante, qu'on ne saurait, par suite, soupçonner d'avoir été importée d'Italie par les eaux (1).

Déjà mentionné par Ardoino (2) pour le *Pteris cretica*, que M. Vialon y a récolté, le pittoresque vallon du Donaréou est soigneusement décrit dans les notes de notre correspondant auquel nous empruntons textuellement les passages suivants :

Nature du sol : Tuf calcaire très humide, quoique non marécageux, sur les bords du Donaréou.

Lumière diffuse. Le vallon est une coupure produite par l'érosion du torrent et offre à peu près la même largeur en haut qu'en bas, formant ainsi une sorte de couloir profond et sombre dans lequel les rayons solaires ne pénètrent jamais. Quand l'atmosphère est très pure, on peut, dit-on, apercevoir les étoiles au milieu de la journée.

Altitude, certainement inférieure à 100 mètres. Le Donaréou se jette dans le Var à 16 kilomètres environ de l'embouchure de ce dernier, et l'on trouvait notre *Carex* à moins de deux kilomètres en amont du confluent.

La largeur du vallon est d'environ 1 à 2 mètres; parfois il s'étrangle complètement et le ruisseau s'écoule dans des grottes qu'il faut traverser pour pénétrer dans un nouveau couloir.

Les parois très humides du vallon sont tapissées de Cryptogames, Mousses, Hépatiques, Fougères, parmi celles-ci *Aspidium aculeatum* var. *angulare*, *Scolopendrium officinale*, *Pteris cretica*. A côté de notre CAREX croissaient le *Melica uniflora* offrant à peu près le même port (tiges et feuilles dressées, puis retombantes supérieurement) et une forme du *Carex Mairii*; le *Carex silvatica* se présente dans des endroits moins obscurs et l'*Iberis umbellata* s'épanouit dans des parties plus élargies de la gorge.

La demi-obscureté permanente de ce vallon produit, comme nous verrons plus loin, des effets d'étiollement sur les plantes qu'on y rencontre.

(1) Entre le vallon du Donaréou et la frontière s'étendent plusieurs chaînons de montagnes assez élevées, séparés par des vallées profondes (*Note fournie par M. G. Vialon*).

(2) Ardoino, *Flore analytique du département des Alpes-Maritimes* (1867), p. 446, cite, parmi les localités du *Pteris cretica*, le « vallon du Donaréou, près d'Aspremont ».

3. Le *Carex Grioletii* Rœm.

En analysant *a calce ad caput* le nouveau *Carex*, on note les caractères suivants :

Rhizome stolonifère (1).

Tiges de 60 à 95 centimètres (2), grêles, trigones, scabres, dressées, mais à la fin penchées au sommet.

Feuilles radicales les plus externes courtes, écailleuses, brunâtres ; les suivantes allongées, largement linéaires, longuement acuminées,



Gagnepain del

Carex Grioletii.

1. Épi femelle. — 2. Écaille de l'épi femelle. — 3. Écaille de l'épi mâle. — 4, 5. Utricule et akène vus en dessous. — 6, 7. Utricule et akène vus en dessus. — 8. Fragment de feuille. — 9. Tige, gaine, pédicelle et bractée de l'épillet inférieur. — Gross. général 3 diam.

(1) « Les touffes de notre *Carex* sont en général assez volumineuses, mais composées surtout de feuilles ; les tiges fleuries sont peu nombreuses. La racine est peu profondément enfoncée dans le sol ; on arrache la plante facilement en tirant sur les tiges » (*G. Vialon, in litt.*).

(2) La hauteur de la tige, c'est-à-dire la longueur comprise entre sa base et le sommet de l'épi mâle, a été mesurée sur douze exemplaires ; voici les chiffres obtenus en centimètres, de la moins à la plus élevée : 50, 66, 67, 69,

vertes, un peu glauques en dessous, parcourues par 3 à 5 nervures blanchâtres plus saillantes; les feuilles caulinaires moyennes plus ou moins *engainantes*, servant de bractées aux épis femelles et *dépassant l'épi mâle* (1); les supérieures progressivement moins longues, la plus élevée très réduite et filiforme; toutes glabres sur les deux faces, mais à bords plus ou moins serrulés scabres.

Plusieurs épis : LE SUPÉRIEUR MÂLE, LES INFÉRIEURS FEMELLES; *aucun n'est véritablement androgyné*. Rarement on observe un rudiment d'épillet femelle (1 à 3 akènes, ordinairement avortés) sessile à la base de l'épi mâle; d'où résulte une apparence d'androgynie.

Épis femelles 4 ou le plus souvent 5, *rarement 3 ou 6, s'épauillant* dans le tiers ou le quart supérieur de la tige, dressés, denses, brièvement oblongs ou cylindracés, contenant en moyenne 6 à 12 akènes chacun, et longs de 5 à 12 millimètres; *l'inférieur très écarté, longuement pédonculé*, à pédoncule filiforme, triquètre, très finement ou à peine scabre; les supérieurs *toujours séparés* mais se rapprochant vers le sommet, à pédoncules plus courts progressivement de bas en haut, et finalement subsessiles. Écailles ovales oblongues acuminées, plus étroites et plus courtes que le fruit, blanches scarieuses, offrant *une nervure médiane verte* qui se prolonge jusqu'au sommet et que traverse longitudinalement en son milieu une ligne ou raie blanche très fine, souvent peu apparente. Assez fréquemment, à la base des épillets femelles, surtout de l'inférieur, *plusieurs écailles vides et souvent appliquées sur le rachis*, en rétrécissant la base de l'épillet, la font paraître cunéiforme.

Utricules fructifères membraneux, verts, petits (1 à 1 1/2 centim. de long), obovales, obtusément trigones, HÉRISSÉS, surtout sur les côtés, à *la partie supérieure seulement* (form. *hemilasiocarpa*) ou plus rarement jusqu'en bas (form. *hololasiocarpa*) (2), de poils papilleux blanchâtres; face postérieure sans nervure ou obscurément nervée; face antérieure ou externe *parcourue du milieu au sommet par une bande médiane, largement linéaire et blanche* que rejoignent à la base du bec des nervures latérales qui s'effacent inférieurement. Le bec est très court, obscurément bifide et blanchâtre. Le style, aussi très court, est surmonté de 3 STIGMATES capillaires, ferrugineux, à peu près aussi longs

69, 70, 76, 78, 78. 87, 90, 91. D'ailleurs l'étiollement causé par l'obscurité de la station rend la plante plus grêle, et favorise son élongation. Dans des conditions opposées elle serait plus robuste et plus courte.

(1) La feuille servant de bractée à l'épi femelle le plus inférieur dépasse le plus souvent le sommet de l'épi terminal; mais, dans quatre exemplaires sur les douze que nous avons examinés, elle n'atteint pas ce sommet qui la dépasse au contraire, sur l'un d'eux, de 11 centim. Dans ce cas, la feuille servant de bractée à l'épi femelle suivant dépasse toujours l'épi mâle. Suivant le niveau auquel est inséré sur la tige l'épi le plus inférieur, la longueur de sa feuille bractéale (non comprise la portion engainante) varie entre 15 et 51 centimètres.

(2) Nous n'avons pas observé la forme *hololasiocarpa* sur les échantillons provenant du Donaréou.

que l'utricule. L'akène mûr est oblong-ellipsoïde, obscurément triangone, d'un jaune pâle puis brunâtre, lisse ou légèrement ponctué, couronné par la base persistante du style.

Épi mâle, SOLITAIRE au sommet de la tige, long de 3 à 5 centimètres, rarement plus, grêle, pédonculé, d'un fauve pâle, à écailles étroitement imbriquées, elliptiques lancéolées, roussâtres scarieuses, avec *une nervure médiane verte* divisée longitudinalement en deux lignes par une étroite raie blanche souvent peu distincte.

On observe parfois à la base de l'épi mâle, mais non contigus à celui-ci, un ou deux épillets femelles, pouvant se réduire à un seul utricule ou à quelques écailles vides; aucun des exemplaires que nous avons examinés ne nous a présenté d'épi véritablement androgyné.

La description qui précède est le fruit de l'examen comparatif de douze exemplaires provenant du vallon du Donaréou; peut-être serait-elle modifiée, sur quelques points secondaires, par suite d'une connaissance plus complète des variations du type, si nous avions disposé d'échantillons plus nombreux et récoltés en plusieurs années.

Le *Carex* répondant à ce signalement se classe dans la section des *Eucarices*, parmi les espèces à trois stigmates et à utricules fructifères velus, à côté du *C. tomentosa*, dont le distinguent à première vue les épis femelles écartés et longuement pédonculés (au moins les inférieurs), et le caractère de l'utricule hérissé presque toujours seulement à sa partie supérieure. Cette plante étant nouvelle pour la France, il était cependant présumable qu'elle appartenait au pays voisin et n'avait pas échappé aux recherches du consciencieux historien de la flore des Alpes maritimes, M. Émile Burnat, dont le domaine floristique s'étend sur le territoire italien. Justement notre éminent confrère avait fait paraître dans notre Bulletin (1), en 1893, une Note intitulée : *Sur une nouvelle localité ligurienne du CAREX GRIOLETII* Rœm., etc. Or l'espèce ainsi mentionnée est celle que M. Vialon a découverte sur les bords du Donaréou, et elle joint à l'attrait de la nouveauté l'intérêt particulier à toute espèce rare et critique.

4. Aperçu historique.

Dans les premières années du siècle dernier, Griolet, botaniste de Gênes, découvrit près de cette ville le curieux *Carex* qui devait

(1) Voy. t. XL (1893), p. 286.

plus tard porter son nom et le communiqua au célèbre professeur Viviani. Celui-ci, jugeant l'espèce nouvelle, la décrivit en 1804 et l'appela *C. grisea* (1), mais ce nom ayant été donné dès 1803 par Wahlenberg à un *Carex* de l'Amérique du Nord, très différent, n'était plus disponible dans le même genre, et il fut remplacé par le synonyme *Grioletii*, créé par Schkuhr (2) en 1806 : sous l'un ou l'autre de ces deux noms, le nouveau *Carex* resta peu ou mal connu, presque introuvable dans les collections et, en dehors des citations qu'en faisaient les auteurs italiens, à peu près inaperçu au siècle dernier.

Le petit nombre de ceux qui s'en sont occupés ne s'accordent pas sur les affinités ni sur la place ou le rang qu'il doit occuper parmi ses congénères. Viviani le comparait avec les *C. pallescens* et *panicea*; Schkuhr le plaçait entre les *C. rotunda* et *brachystachys*. Plus tard, en 1837, Kunth le décrit dans son *Enumeratio* (3) et lui assigne comme patrie : « Liguria, Toscana »; mais on lit à la fin de son article « An huc *C. tomentosa* Mey. *Enum. pl. cauc.-casp.*, n. 192? » (4), et il formule l'avis suivant : « Nil nisi forma *C. tomentosæ* spicis distantibus, pedunculatis squamisque femineis hyalino-albidis ». En 1844, de Notaris déclare qu'il n'a pas vu de spécimens de *C. Grioletii* et que cette espèce manque à l'herbier de Viviani (5). D'après Parlato, in *Flora italiana*, II, 165 (ann. 1852), elle n'existerait que dans le centre et l'ouest de l'Italie (6); mais, s'il ne s'associe pas aux prévisions de Kunth touchant l'extension orientale de la plante ligurienne, il estime que celle-ci est une espèce très distincte et ne se rattachant

(1) Viviani, *Floræ italicæ Fragmenta* (in *Annal. bot. ejusd.*, t. I, part. 2, ann. 1804).

(2) Rœmer in Schkuhr, *Nachtrag od. die zweite Hälfte der Riedgräser* (1806), p. 76, tab. Rrrr, fig. 209. Cet ouvrage, peu répandu et que nous ne possédons pas, est le complément d'un *Traité des Carex (Beschreibung, etc.)* écrit en allemand, dont la première partie, publiée en 1801 et traduite en français en 1802 par Delavigne, ne fournit aucune indication sur le *Carex Grioletii*.

(3) Kunth, *Enum. plant.* II (Cyperographia synoptica), p. 441, n° 199.

(4) Ainsi, longtemps avant Boissier, Kunth avait pressenti l'identité du *Carex Grioletii* de la Ligurie avec l'espèce orientale rapportée au *C. tomentosa* par C.-A. Meyer.

(5) De Notaris, *Repert. flor. ligust.*, p. 494.

(6) « Specie propria della parte occidentale e centrale della nostra penisola » (Parlato, *loc. cit.*).

à aucune autre (1). Telle n'était pas, du moins en 1838, l'opinion de J. Gay, dont l'étude approfondie, la plus complète, à notre connaissance, qui ait été publiée sur ce sujet, mérite d'être ici résumée (2).

5. Une opinion de J. Gay.

Gay avait vu le *Carex grisea* Viv. dans l'herbier Delessert (3). Il en fait une analyse d'un détail scrupuleux et s'accordant généralement avec la nôtre, sauf de légères modifications dues principalement à l'influence stationnelle qu'a subie la plante du Donaréou; puis, dans un intéressant commentaire, il s'efforce de montrer que les véritables affinités de la nouvelle espèce la rattachent à la section caractérisée par un épi terminal androgyne, et qu'elle est particulièrement si voisine du *C. virescens* d'Amérique qu'il n'hésite pas à l'y rapporter à titre de variété; il l'appelle en conséquence *C. virescens* β . *Grioleti* J. Gay (4). Il soupçonnait (en 1838) cette plante d'être seulement adventice en Ligurie. En raison de la grande autorité qu'on accorde aux avis de ce savant botaniste, nous avons cru devoir ici rappeler, à titre documentaire, une appréciation dont l'exactitude a été contestée par des juges

(1) « ... Però io la credo una specie affatto diversa, si per i caratteri delle spighette, si ancora e principalmente per quelli dell' otricello e dell' achenio ». (Parl., *loc. cit.*).

(2) Voy. le *Bull. Soc. bot. de France*, t. IV (1857), pp. 165-168. Ce. 1 Notice, écrite en latin sauf le préambule, avait été rédigée par J. Gay en août 1838. « L'auteur, est-il dit dans le préambule, n'y a rien ajouté, si ce n'est la citation de deux textes postérieurs à sa date et une note d'où il résulte que la plante est réellement spontanée sur la côte occidentale du golfe de Gènes ».

(3) « Stirpem... in herb. Ventenatiano nunc Lessertiano vidi, ab ipso auctore missam. Eadem quoque nomine eodem in herb. Fontanesiano nunc Webbiano exstat, a Savio missa... ». J. Gay, *loc. cit.*

(4) « Qui vero omnes, cum affinitatem stirpis inter species sexu distinctas quæverint, a scopo, ni valde fallor, maxime aberrarunt. Mihi enim stirps, nullis arcte speciebus cognata videtur, nisi illis quibus spicula terminalis androgyna, basi mascula, reliquæ femineæ inter quas *C. virescenti* tam prope recedit, ut omnino non, nisi varietatis lege, distinguere valeam... Nostra, cum *virescente* comparata, non, nisi spiculis femineis pluribus (4-5, non 2-3), infima basi sterili, et spicula mascula dimidio vel etiam quadruplo longiore, utriculis tandem parcius hispidis et rostello magis distincto, differre censenda est, notis scilicet per totam Caricum gentem fallacissimis. Stirpem, ergo, origine dubiam nec nisi ex duobus speciminibus cognitam, prout speciem propriam ego admittere nollem. In qua opinione, si forte fallor, si quoque *C. Grioleti* pro certo unquam Liguriæ civi habenda erit, manebit tamen stirpis vera affinitas, extra omne dubium posita, et hic primum a me notata... » J. Gay, *loc. cit.*

très compétents (1); il serait hors de propos d'y insister plus longuement dans une simple Note de géographie botanique.

6. *Carex Grioletii* en Orient.

: Enfin, avec le *Flora Orientalis* (2), l'aire de dispersion du *Carex Grioletii*, jusqu'alors resserrée dans d'étroites et vagues limites, s'agrandit prodigieusement par suite de la confirmation de l'identité, naguère entrevue par Kunth, de l'espèce italienne avec une plante assez répandue en Orient (Crimée, Caucase, Perse, etc.) et que les auteurs qui l'ont mentionnée (C.-A. Meyer et Ledebour) (3) avaient décrite sous le nom de *Carex tomentosa* (4).

Boissier mentionne encore comme synonyme du *Carex Grioletii* le *Carex subvillosa* de Marschall von Bieberstein (5); mais l'auteur du *Flora Taurico-caucasica* attribue à son espèce : « Spicis femineis geminatis ovatis approximatis sessilibus... culmi graciles foliis altiores, etc. », caractères qui suffiraient à rendre fort douteuse cette synonymie.

7. Nouvelles localités occidentales.

Le *Carex Grioletii*, après la révélation de son origine orientale, devait aussi reculer à l'ouest les limites de son domaine. M. Burnat (*loco cit.*) annonce qu'il l'a découvert, le 2 juin 1893, dans un vallon sauvage près de Ceriana (environs de San Remo, Ligurie occidentale), et remarque avec raison que « cette nouvelle localité étend considérablement vers l'occident l'aire de l'espèce dont il

(1) « Gay *C. Grioletii* pro varietate *C. virescentis* americanæ habet sed collatis utriusque speciminibus species americana neglecta pubescentia aliisque notis spicis fructiferis laxioribus et duplo angustioribus statim distinguitur ». (Boissier, *Flor. Or.*, V, ann. 1882, p. 762). — Voy. aussi Christ, *Novo. Catal. Carex Europe*, in *Bull. Soc. bot. Belg.* XXIV, part. 2, p. 14.

(2) Boissier, *Flora Orientalis*, V, 412 et 762.

(3) C.-A. Meyer, *Enum.*, p. 31; Ledebour, *Flor. Ross.* (ex parte).

(4) Boissier, tout en reconnaissant l'affinité des deux espèces, note en ces termes leurs différences : « (*C. Grioletii*) affinis *C. tomentosæ*, sed distincta statura elatiore, spiculis femineis dissitis et longe pedunculatis, bracteis longius vaginatis, utriculo parcius et superne tantum hirto longius rostellato et antice lineato.

(5) Marsch. a Bieberstein, *Flora Taurico-caucasica*, II, p. 386 (ann. 1808). D'après l'*Index Kewensis*, le *C. subvillosa* précité serait synonyme de *C. tomentosa*.

s'agit ». La localité des bords du Donaréou marque une étape nouvelle parcourue dans la même direction.

8. Résumé de la synonymie.

Des citations qui précèdent se conclut la synonymie suivante :

- CAREX GRIOLETHI* Römer in Schkuhr, *Nachtrag Riedgr.* (1806); Kunth, *Enum. plant.* II, p. 441; Parlat. *Fl. ital.* II (1852), p. 165, etc.
C. grisea Vivian. in *Annal. d. botan.* (1804); non Wahlenberg (1803).
C. virescens Mühlenb. β. *Griolethii* J. Gay, in *Bull. Soc. bot. Fr.* IV (1857), p. 166.
C. tomentosa C.-A. Meyer, *Enum. plant. caucas.-cap.* (1831), p. 31; non L.

9. Indigène ou adventice.

On a ici à choisir entre deux hypothèses en s'appuyant sur un calcul de probabilités. Rappelons d'abord que, d'après Ardoino (*loco citato*), le vallon du Donaréou avait été visité anciennement par des botanistes et que l'un d'eux y avait découvert le *Pteris cretica* qui croît précisément à côté du *Carex Griolethii*; il semble à priori que cette dernière espèce n'aurait pas dû passer inaperçue (1), et cette circonstance fournit une probabilité, dont nous ne voulons pas exagérer l'importance mais s'ajoutant à des présomptions d'un autre ordre, en faveur de l'hypothèse d'une naturalisation, adoptée dès 1838, par Jacques Gay et fortifiée à cette époque dans son esprit par la parenté qu'il croyait exister entre un *Carex* américain et l'espèce ligurienne (2). De nos jours, M. Christ a également attribué à celle-ci une origine étrangère; mais, au lieu de baser son jugement sur l'appréciation d'affinités contestables, ce savant monographe s'appuie sur le fait avéré de l'existence, constatée à l'état manifestement spontané dans plusieurs pays de l'Orient, de l'espèce dont il s'agit. « Le *Carex Gri-*

(1) Pour tenir la balance égale entre les deux hypothèses admissibles, nous remarquerons que les premiers visiteurs du vallon du Donaréou n'y avaient pas vu le *Carex Mairii*, assurément indigène, que M. Vialon y a récolté au voisinage du *C. Griolethii*.

(2) Ego vero ex America ortam et in horto quodam cultam vel cum navium saburra fortuito introductam, posteaque extirpatam vehementer suspicor... » J. Gay, *loc. cit.*

letii, écrivait-li naguère à M. Burnat (*loc. cit.*), appartient à ce groupe de plantes orientales qui, poussant une ou deux stations jusqu'en Italie, se trouvent là isolées et incomprises pour celui qui n'en connaît pas l'aire complète... » Cette explication, forcément hypothétique, paraît cependant extrêmement probable.

10. Variétés du type et variations des auteurs.

En admettant cette hypothèse, il serait intéressant d'examiner si le type oriental s'est modifié sensiblement en émigrant dans un pays si éloigné de son lieu d'origine. Faute des matériaux nécessaires pour approfondir cet examen, nous nous bornerons à de courtes remarques fondées sur la comparaison des exemplaires provenant des bords du Donaréou avec la description du type donnée par les auteurs que nous avons consultés.

Nous avons déjà observé que l'obscurité de la station du Donaréou produisait des effets d'étiollement sur les plantes qu'on y rencontre. On se rend compte de cette action en comparant, l'un avec l'autre, les deux exemplaires représentés sur la planche qui accompagne cette Notice. Celui de droite, provenant de la station du Donaréou, est plus allongé, sensiblement plus grêle, à extrémités retombantes, à épillets plus petits, tandis que la plante de gauche, récoltée en Asie-Mineure et offrant le type oriental, paraît plus rigide et plus robuste dans toutes ses parties (1). D'autres plantes, rapportées par M. Vialon du vallon du Donaréou, avaient subi des modifications analogues, en particulier un *Carex Mairii* devenu méconnaissable avec ses très petits akènes tout à fait ou presque glabres.

Il y a un léger désaccord sur le nombre des épis femelles entre les observations des auteurs et les nôtres. Kunth et Parlatore ont fixé uniformément ce nombre à 4, Gay l'a porté à 4 ou 5; Boissier, au contraire, à 3 ou 4. Or, sur les douze exemplaires que nous avons étudiés, huit nous ont offert 5 épillets femelles, deux en avaient 4, un en présentait seulement 3, et le dernier 6.

Des cinq auteurs que nous avons consultés, Gay est le seul qui ait mentionné, en exagérant peut-être la valeur, le caractère,

(1) Cet échantillon a été mis à notre disposition de la façon la plus gracieuse par M. Barratte, conservateur de l'Herbier Cosson. Nous remercions ici notre aimable confrère de son extrême complaisance.

assurément remarquable, de la présence accidentelle d'un rudiment d'épi femelle, réduit le plus souvent à un petit nombre d'écaillés vides et mal développées, à la base de l'épi mâle (1). Cette particularité se rencontre sur trois de nos douze exemplaires, et nous ne pouvons en apprécier le degré de fréquence. Gay nous paraît avoir tiré une conséquence trop hâtive, en s'appuyant sur un seul cas rapporté par lui pour justifier les étroites affinités qu'il a cru voir avec le *C. virescens*. Il s'est montré plus exact en rapportant, dans sa scrupuleuse description, un intéressant détail omis par les autres auteurs; nous voulons parler des écaillés vides qu'on voit assez fréquemment à la base des épis femelles, surtout de l'inférieur (2). Ce caractère acquerra probablement plus tard une certaine importance, lorsque des matériaux moins insuffisants que ceux dont on a disposé jusqu'à ce jour fourniront une base plus sûre pour la connaissance des affinités réelles du *Carex Grioletii*.

Nous ajouterons ici une observation qui ne s'applique à aucun des individus provenant des bords du Donaréou.

Sur quelques-uns des exemplaires de provenance orientale que renferme le riche herbier Cosson, nous avons constaté qu'un des principaux caractères distinctifs du *Carex Grioletii* — celui que Boissier décrit par les mots « utriculo parcius et superne tantum hirto » (form. *hemilasiocarpa*) — pouvait se modifier au point d'offrir une villosité s'étendant, au moins d'un côté, jusqu'à la base du fruit (form. *hololasiocarpa*) et rappelant sous ce rapport l'aspect de l'utricule du *C. tomentosa*. Cette particularité, qui diminue la distance séparant ces deux espèces, n'a pas jusqu'ici attiré, au moins à notre connaissance, l'attention des auteurs.

11: *Grioletii* ou *Grioletii*.

Quoique ce détail soit de faible importance, nous estimons qu'on doit s'appliquer à être correct, *vel in minimis*. Nous avons d'abord suivi la première orthographe à l'exemple de Gay et de Boissier et à cause du nom de Griolet, mais Kunth et Parlatore

(1) « ... Spica terminalis in uno specimine tota mascula, in altero basi jma feminea (ex toto masculam Vivianus describit) ».

(2) « Squamæ fœminæ... inferiorum 7-10, in spicula inferiore (non ita in spiculis superioribus, vel saltem pauciores multo) vacuæ! rachi adpressæ, unde spicula basi in cuneum attenuata. » (Gay, loc. cit.).

écrivent *Grioletii*, orthographe adoptée par l'auteur lui-même de ce nom spécifique (1) et que, par suite, nous n'avons pas le droit de modifier.

Explication de la planche IX de ce volume.

Des deux exemplaires reproduits en photogravure, celui de gauche provient d'une localité de l'Asie-Mineure, celui de droite a été récolté par M. Vialon dans la station française des bords du Donaréou.

M. Malinvaud présente à la Société diverses plantes qu'il a rapportées de ses dernières excursions dans le département du Lot, notamment le *Paeonia corallina*, que M. l'abbé Bach lui a fait recueillir près de Luzech (arrondissement de Cahors); *Dianthus brachyanthus*, *Helianthemum salicifolium*, *Lunaria rediviva*, *Geranium phacum*, *Doronicum Pardalianches*, *Dentaria pinnata*, récoltés, aux environs de Saint-Denis près Martel, arrondissement de Gourdon (2), sous la direction de M. Lamothe, instituteur de cette commune; *Sedum hirsutum* et le rare *Asplenium foresiense* à Lamativie, près des frontières des départements de la Corrèze et du Cantal; *Aconitum Lycoctonum*, *Lathyrus tuberosus*, *Orobus niger* var. *major*, à Thêmines, arrondissement de Figeac, etc., etc. La plupart de ces espèces étaient nouvelles pour la flore du Lot.

(1) Nous tenons ce renseignement de l'obligeance de M. Émile Burnat. Notre érudit correspondant nous apprend aussi que Schkuhr donnait au découvreur ligurien le nom de « Grioleti »; mais, « dans une note de l'herbier Ventenat, qui est à Genève, existe un échantillon authentique dudit *Carex* envoyé par le citoyen Griolet, est-il dit » (Burnat in litt.).

Par une singulière méprise, J. Gay attribue la découverte à « Griolet Pegli », le second de ces noms étant celui de la localité où la plante fut rencontrée : « *Plantarum curiosus, Griolet Pegli, stirpem olim ad Vivianum misit...* » (J. Gay, loc. cit.).

(2) Je suis redevable à M. Lamothe de la connaissance des localités de ces plantes, ainsi que de plusieurs autres, qui seront comprises dans une étude récapitulative ultérieure. (Ern. M.)